

**Vue bloc du programme des cours****Bloc 1**

Pour les diplômés du Master en Sciences physiques, à finalité spécialisée en radiophysique médicale ayant déjà suivi lors de leur formation un stage d'une durée de 3 mois reconnu par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, la période du stage clinique est réduite à 9 mois à temps plein.

**Cours obligatoires**

SSTG0034-2	<i>Stage clinique dans le domaine de la médecine nucléaire, 1er agrément -</i> COLLÉGIALITÉ - [9mois St.]	TA	-	-	[+]	<b>45</b>
------------	--	----	---	---	-----	-----------